

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

**Délibération du CONSEIL MUNICIPAL  
du vendredi 19 décembre 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 9 ; Représentés : 4 ; Votants : 13

**Sont présents** : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, MURAT Frédéric.

**Sont absents** : DELOM Florence représentée par GALÉRY Jacques, MARCENAC Cécile représentée par Cécile CHEVALIER, PORTERO Séverine, RAYNAL Géraud représenté par Jean-Luc DONEYS, LEGOUT Cécile, PENA-AUBERT Christelle, VABRE Fabien, BOUTONNET Sabine représentée par Alain POUGET.

**L'an deux-mille vingt-cinq, le 19 décembre à 20 heures**, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

**Secrétaire de séance** : Cécile CHEVALIER

**Date convocation et affichage** : 12 décembre 2025

**Délibération N° DEL 2025 087 – Nomination des délégués titulaires et délégué suppléant au comité syndical du SIVU du territoire ouest agglo**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération n° DEL\_2025\_039 du 03 juin 2025 portant création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour la gestion et la coordination de la Convention Territoriale Globale du territoire Ouest Agglo ;

**Vu** la délibération n°DEL\_2025\_062 du 16 octobre 2025 portant adhésion au SIVU du territoire Ouest Agglo et approbation des statuts ;

**Vu** l'arrêté préfectoral portant création du SIVU,

**Considérant** la nécessité de procéder à la désignation des représentants de la commune au comité syndical conformément aux statuts (deux délégués titulaires et un délégué suppléant)

Madame le Maire propose de :

- Désigner comme délégués titulaires de la commune de Saint-Paul-des-Landes au comité syndical du SIVU du territoire Ouest Agglo :  
- Madame Patricia BENITO, Maire ;  
- Madame Cécile CHEVALIER, Adjoint au Maire.

- Désigner comme délégué suppléant de la commune de Saint-Paul-des-Landes au comité syndical du SIVU du territoire Ouest Agglo :

- Monsieur Jean-Luc DONEYS, Adjoint au Maire.

Madame le Maire précise que la durée du mandat des délégués ainsi désignés est celle de l'assemblée municipale dont ils sont issus, conformément aux dispositions statutaires et au CGCT.

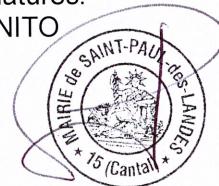
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 13 voix Pour :

- **DESIGNE** les délégués titulaires et le délégué suppléant comme indiqué ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire de procéder à la notification de la présente délibération au Président du SIVU du territoire Ouest Agglo et à l'accomplissement de toutes formalités utiles.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER